



LES ÉLEVEURS DE DINDON
DU CANADA

Rapport annuel
2011



Le trente-huitième rapport annuel de l'Office canadien de commercialisation du dindon (f.a.s.n. Les Éleveurs de dindon du Canada) est préparé pour être présenté au ministre fédéral de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, au Conseil des produits agricoles du Canada et à la trente-huitième assemblée annuelle des membres des ÉDC.



LES ÉLEVEURS DE DINDON
DU CANADA

Les Éleveurs de dindon du Canada
7145, avenue West Credit
bâtiment 1, suite 202
Mississauga (Ontario) L5N 6J7
Téléphone : (905) 812-3140 | Télécopie : (905) 812-9326
Courriel : admin@tfc-edc.ca
Sites Web : www.leseleveursdedindonducanada.ca
www.programmesalafermeedc.ca
Facebook : www.facebook.com/TastyTurkey
Twitter : www.twitter.com/TastyTurkey



*Imprimé sur papier recyclé après consommation à 10 %
à l'aide d'encre végétale à faible teneur en COV.*



TABLE DES MATIÈRES

| | |
|----|--|
| 2 | RAPPORT DU PRÉSIDENT |
| 4 | COMITÉ EXÉCUTIF ET CONSEIL D'ADMINISTRATION |
| 6 | COMITÉS, NOMINATIONS, AFFILIATIONS ET ADHÉSIONS |
| 7 | RAPPORT DU DIRECTEUR EXÉCUTIF |
| 8 | GOUVERNANCE |
| 9 | COMMUNICATIONS |
| 14 | OPÉRATIONS |
| 17 | ÉTATS FINANCIERS |
| 28 | CHAÎNE DE VALEUR |
| 33 | SCIENCES ET LA RECHERCHE |





Rétrospective 2011

2011 a été très différente de toutes les autres années de ma présidence. Le système de gestion de l'offre a fait parler de lui comme jamais et notre organisation a réalisé d'importants progrès, ainsi que notre secteur de façon générale.

En mars, le ministre fédéral de l'Agriculture a annoncé que les nombreuses consultations entre l'industrie et le gouvernement avaient abouti à une mise à jour des montants maximums d'indemnisation qui seront versés aux propriétaires de volailles dont on ordonnera la destruction pour lutter contre des maladies. L'annonce a été reçue avec enthousiasme par les producteurs de dindons car ce nouveau programme atténuera les répercussions économiques et sociales sur les aviculteurs pour les cas, peu vraisemblables, où il faudra détruire leurs troupeaux. Le programme améliore également l'efficacité de la prévention des maladies animales exotiques et les mesures d'intervention déjà en place.

Au cours de l'année 2011, l'Office a continué à s'efforcer de maintenir et d'instaurer la communication avec les Parlementaires afin de s'assurer que le gouvernement canadien comprend le secteur du dindon et continue à soutenir la gestion de l'offre. Il s'est avéré que le ministre et plusieurs autres représentants du gouvernement ont eu d'innombrables occasions (et demandes) de confirmer leur soutien de la gestion de l'offre.

Au printemps, au cours de la campagne électorale fédérale, les quatre (4) grands partis politiques ont exprimé leur soutien de la gestion de l'offre. Après la victoire des Conservateurs, le gouvernement s'est engagé, dans le

discours du Trône, à défendre la gestion de l'offre dans toutes les tribunes internationales et négociations bilatérales.

Ultérieurement au cours de l'année, les dirigeants des gouvernements fédéral et provinciaux se sont exprimés avec force en faveur de la gestion de l'offre et ont réfuté bon nombre d'allégations lancées par ses détracteurs de la presse de grande diffusion, montrant ainsi que leur soutien de notre système reste indéfectible.

Le marché du dindon semble s'être repris après la récession qui a commencé en 2008 puisque la part de marché de la viande de dindon est restée stable, que la consommation apparente intérieure a été forte et qu'on a remédié au problème des stocks élevés de produits congelés qui avaient commencé à s'accumuler en 2008.

Les discussions sur la Politique d'allocation se sont poursuivies et leur déroulement a pu paraître à l'occasion long et tortueux. La période réglementaire 2012-2013 qui va commencer sera la sixième année d'application de la politique et, si le Conseil d'administration continue à étudier d'autres options, aucune décision n'a été prise à ce jour en vue de modifier la politique. Les discussions se poursuivront en 2012.

Des progrès nets ont été enregistrés sur plusieurs autres dossiers : une stratégie officielle de recherche des ÉDC a été élaborée et adoptée en 2011, le Manuel de gestion du Programme de salubrité des aliments à la ferme[®] des ÉDC a passé avec succès l'Examen technique – Partie II de l'Agence canadienne d'inspection des aliments et a ensuite été distribué aux offices provinciaux pour la mise en oeuvre

à la ferme, et l'investissement de l'Office dans les médias sociaux a élargi l'engagement de ses fidèles sur Internet.

L'Office a aussi renouvelé son partenariat avec Banques alimentaires en 2011 pour son don en espèces si nécessaire aux banques rurales d'aliments de tout le Canada afin de leur permettre d'acheter des dindons pour ceux qui en ont le plus besoin; cette contribution mérite réflexion et c'est avec fierté que je représente nos membres à cette occasion.

En ma qualité d'éleveur de dindon et à titre de président de votre organisation, je pense que nous sommes en bonne position pour affronter 2012. En maintenant la communication et la coopération entre les secteurs de la production et de la transformation, nous pourrons à nouveau remplir notre mandat et continuer à assurer des conditions favorables à l'industrie canadienne du dindon, dans l'immédiat et à l'avenir.

C'est le rapport que j'ai l'honneur de vous présenter.

Le président,



MARK DAVIES



Le président des ÉDC, Mark Davies, avec l'honorable Gerry Ritz, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, lors de la réception annuelle du secteur avicole, le 23 mars 2011.



Mark Davies, président, et Phil Boyd, directeur exécutif des ÉDC remettent un chèque aux représentants de Banques alimentaires Canada. Mark Davies, à droite, et Phil Boyd, à gauche, entourent Katharine Schmidt et Brian Meagher de Banques alimentaires Canada.

COMITÉ EXÉCUTIF ET CONSEIL D'ADMINISTRATION

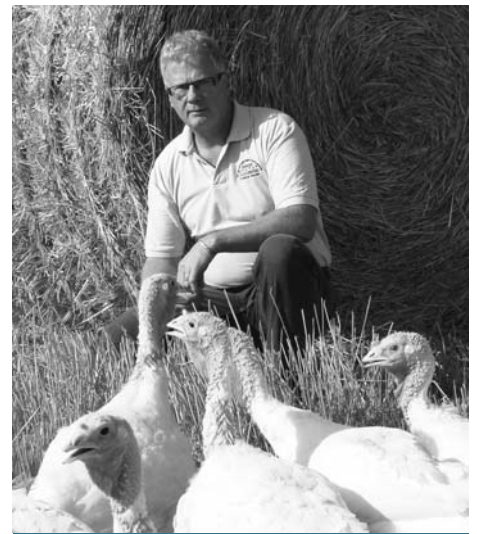
Les Visages des Éleveurs de dindon du Canada



Mark Davies, président |
NOUVELLE-ÉCOSSE



Bill Mailloux, vice-président | **ONTARIO**



Wayne Goodsman
membre exécutif | **SASKATCHEWAN**

NOTRE VISION

Que les consommateurs trouvent facilement du dindon canadien sous la forme qu'ils souhaitent toujours et partout au Canada.

NOTRE MISSION

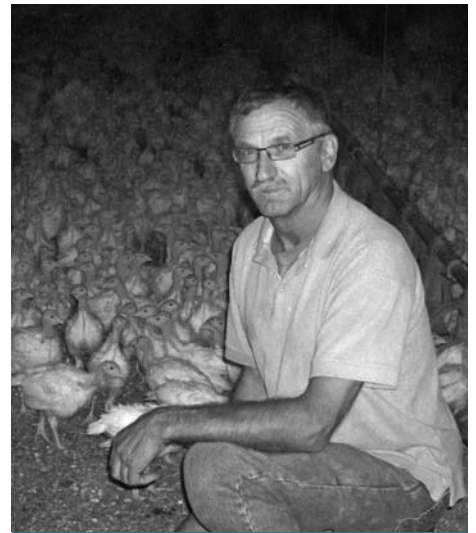
Développer et renforcer le marché canadien du dindon grâce à un système efficace de gestion de l'offre qui favorise la croissance et la rentabilité pour les agents économiques.



MANITOBA | Wayne Kroeker



NOUVEAU-BRUNSWICK | Bertin Cyr



ALBERTA | Roelof Meijer



CCTOV | Michel Pépin



CCTOV | Doug Hart



ACSV | Paul Borg



COLOMBIE-BRITANNIQUE | Shawn Heppell



QUÉBEC | Michaël Boulay

ADMINISTRATEURS SUPPLÉANTS

| | |
|----------------------|----------------------|
| Colombie-Britannique | Rick Andrew |
| Alberta | Garry Olson |
| Saskatchewan | Jelmer Wiersma |
| Manitoba | Rachelle Brown |
| Ontario | Tyson Schlegel |
| Québec | Laurent Mercier fils |
| Nouveau-Brunswick | Larry Slipp |
| Nouvelle-Écosse | David Young |
| | Lori Ansems |
| CCTOV | Wayne Urbonas |
| | Jeff McDowell |
| ACSV | Gary Martin |

COMITÉS, NOMINATIONS, AFFILIATIONS ET ADHÉSIONS

COMITÉS

Exécutif*

Mark Davies, président
Bill Mailloux, vice-président
Wayne Goodsman, membre exécutif

Candidatures*

Doug Hart, président
Bertin Cyr
Bill Mailloux

Vérification et finances*

Mark Davies, président
Shawn Heppell
Bertin Cyr

Gérants*

Michel Benoit, BC
Greg Smith, AB
Rose Olsen, SK
Helga Wheddon, MB
Janet Schlitt, ON
Pierre Fréchette, QC
Louis Martin, NB
Sonya Lorette, NS

Recherche*

Rachelle Brown, présidente
Doug Hart
Roelof Meijer
David Young

Programmes à la ferme*

Wayne Goodsman, président
Les Burm, BC
Joni Rynsburger-Rathwell, SK
Brent Royce, ON
Stephen Lavalée, QC
Lori Ansems, NS
Erica Charlton, CCTOV

C. consultatif sur le marché du dindon*

Bill Mailloux, président
Jeff McDowell, CCTOV - Centre
Michel Pépin, CCTOV - Est
Wayne Urbonas, CCTOV - Ouest
Gary Martin, ACSV
Shawn Heppell, producteur - Ouest
Ingrid DeVisser, producteur - Est
Justin Taylor, Association canadienne
des restaurateurs et des services
alimentaires
John Groenewegen, analyste du marché
indépendant

Politiques d'approvisionnement*

Mark Davies, président
Tyson Schlegel, région de l'Est
Michaël Boulay, région de l'Est
Shawn Heppell, région de l'Ouest
Wayne Kroeker, région de l'Ouest
Jeff McDowell, transformateur
Gary Martin, surtransformateur

NOMINATIONS EXTERNES

Fédération canadienne de l'agriculture (FCA)

Wayne Kroeker, administrateur
Mark Davies, administrateur suppléant

Conseil consultatif sur la biosécurité aviaire (CCBA)

Rick Andrew

Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE)

Lori Ansems

Conseil de recherches avicoles du Canada (CRAC)

Roelof Meijer

AFFILIATIONS

Bureau de la recherche et des ressources pour le dindon*

Mark Davies, président, NS
Shawn Heppell, BC
Roelof Meijer, AB
Wayne Goodsman, SK
Wayne Kroeker, MB
Bill Mailloux, ON
Michaël Boulay, QC
Bertin Cyr, NB
David Young, suppléant, NS

**Ressource – Personnel des ÉDC.*

ADHÉSIONS

Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires
Coalition canadienne filière alimentaire pour la salubrité des aliments
Coalition canadienne pour la santé des animaux
Conseil de recherches avicoles du Canada
Conseil des 4-H du Canada
Conseils provinciaux pour les animaux d'élevage : Alberta, Ontario et Saskatchewan
Fédération canadienne de l'agriculture
Partenariat canadien pour la salubrité des aliments
Poultry Industry Council
World's Poultry Science Association - Canada Branch

MEMBRES ASSOCIÉS

Association canadienne des surtransformateurs de volaille
Conseil canadien des transformateurs d'oeufs et de volailles
National Turkey Federation (É.-U.)



L'année 2011 en bref

Comme pour les années précédentes, le rapport annuel 2011 des ÉDC a été organisé selon les principaux éléments, ou « Points stratégiques » (PS) du Plan des activités de l'Office. Les PS que le Conseil d'administration identifie chaque année – et les priorités de chacun de ces PS – forment le plan opérationnel de l'Office pour la ou les années à venir, dictent l'attribution des ressources et du temps du personnel, et constituent un mécanisme pour évaluer la performance tout au long de l'année.

En 2011, des progrès ont été réalisés pour chacun des cinq PS : la gouvernance, les communications, les opérations, la chaîne de valeur, et les sciences et la recherche.

Le redressement du marché a été l'un des points marquants; il va sans dire que les décisions prudentes prises à l'égard des volumes de production au cours des deux dernières années ont rééquilibré le marché comme il se devait. À la fin de l'année, les stocks étaient redescendu à des volumes souhaitables et permettaient de prévoir une croissance de la production en 2012-2013.

Il y a également eu des nouveautés importantes au plan du PS des communications. La subdivision de la stratégie de communication en deux canaux en 2010, celui des ÉDC et celui des consommateurs, a permis, à ce qu'il nous semble, d'améliorer les services aux membres, de consolider les contacts avec les représentants gouvernementaux et de multiplier nos rapports directs avec les consommateurs.

Le bilan de l'Office reste solide puisque l'état des résultats indique des dépenses comprimées attribuables à la prudence avec laquelle le budget a été aligné sur les priorités prévues dans le Plan des activités, et cela, en exigeant chaque année davantage de nos ressources.

Le mandat des ÉDC vient de l'article 21 de la Loi sur les offices des produits agricoles, *Mission des offices*. Selon cet article, un office a pour mission « de promouvoir la production et la commercialisation du ou des produits réglementés pour lesquels il est compétent, de façon à en accroître l'efficacité et la compétitivité [tout en veillant] aux intérêts tant des producteurs que des consommateurs ». Cette mission ne doit pas être prise à la légère ni être négligée et elle reste tout aussi pertinente en 2012 qu'elle l'était lorsque la loi a été adoptée il y a 40 ans; elle sert de boussole pour les affaires de l'Office maintenant – comme alors – même si le monde qui nous entoure a changé.

La vision, la mission et les valeurs des ÉDC figurent dans ce rapport. Elles découlent directement de la mission mentionnée ci-dessus de façon à adapter cette responsabilité générale aux particularités du marché canadien du dindon et au cadre social dans lequel l'Office évolue.

Sachant cela, mes collègues hautement compétents du bureau et moi-même continuons à oeuvrer – avec le Conseil d'administration, les organisations membres et les autres partenaires – pour la croissance et le développement du secteur du dindon.

Nous serons heureux de recevoir vos questions, commentaires et idées concernant le contenu de ce rapport annuel.

C'est le rapport que j'ai l'honneur de vous présenter.

Le directeur exécutif,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Phil Boyd'. The signature is fluid and cursive, with a large, sweeping flourish at the end.

PHIL BOYD

LA GOUVERNANCE

La Politique de gouvernance des ÉDC comprend des pratiques structurées, une définition claire des rôles, responsabilités et redditions de comptes, et une explication exhaustive des obligations juridiques et fiduciaires.

Planification des activités

Les Éleveurs de dindon du Canada procèdent chaque année à un exercice de planification des activités qui commence par la cristallisation de la vision qu'a le Conseil d'administration pour l'Office et aboutit à la conception d'un plan opérationnel officiel. Cette démarche obligatoire comprend des séances de planification avec le Conseil d'administration et le personnel, des échanges entre les administrateurs, la préparation du budget et l'évaluation régulière des progrès. C'est une opération continue qui doit permettre aux ÉDC de réagir de façon efficace tant aux problèmes actuels qu'émergents dans la cadre de son mandat légal.

Grâce à cet exercice de planification des activités, plusieurs documents de référence ont été conçus en 2011 dans lesquels on résume les divers processus de nomination, les fonctions, la durée des mandats, etc. à l'intention des membres du Conseil d'administration.

Voici les points stratégiques (PS) sur lesquels le Conseil d'administration a décidé de se concentrer en 2011-2012 :

- | | |
|---------------|--|
| PS 1 : | la gouvernance |
| PS 2 : | les communications |
| PS 3 : | les opérations |
| PS 4 : | la chaîne de valeur (Du dindonneau à l'assiette) |
| PS 5 : | les sciences et la recherche |



Janice Height | Directrice - Services des ÉDC

LES COMMUNICATIONS

Le Plan de communication des ÉDC est subdivisé en deux (2) secteurs : les relations avec les consommateurs et les communications de l'Office. Ces secteurs comprennent des éléments multiples dont les communications avec les membres de l'Office, les relations avec le gouvernement, l'instauration d'une image de marque de l'Office et l'éducation des consommateurs.

Défense et relations avec le gouvernement

Il faut conserver les trois (3) piliers de la gestion de l'offre – l'établissement des prix par les producteurs, les disciplines de production et le contrôle de importations – pour garantir la viabilité à long terme d'un système efficace de gestion de l'offre.

Pour étayer cet objectif, les ÉDC se sont efforcés tout au long de 2011 d'inscrire les relations avec le gouvernement dans une partie plus courante des opérations de l'Office. Les tâches associées à cette entreprise consistaient entre autres à suivre les activités de la Chambre des communes, ainsi que celles des comités permanents du Sénat et de la Chambre des communes, à communiquer plus fréquemment avec les dirigeants du gouvernement et leurs collaborateurs, et à fournir une information plus détaillée aux membres de l'Office.

Les ÉDC ont aussi continué à travailler en collaboration avec leurs homologues nationaux de la gestion de l'offre des secteurs des produits laitiers, du poulet, des oeufs et des oeufs d'incubation pour un bon nombre d'activités nationales et internationales. Ensemble, ces groupes s'efforcent de transmettre aux politiciens et aux médias canadiens les messages du secteur de la gestion de l'offre d'une voix forte, cohérente et unie.



Robin Redstone | Chef - Communications
des ÉDC

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

À l'invitation du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire (AGRI) de la Chambre des communes, le président, Mark Davies, et le directeur exécutif, Phil Boyd, des ÉDC ont comparu devant le comité fin novembre 2011 dans le cadre de l'étude de la politique agricole *Cultivons l'avenir 2* par le comité.

L'exposé des ÉDC portait sur les besoins de politiques de l'industrie du dindon dans le contexte du pilier « Entreprises concurrentielles » du cadre pour la politique agricole *Cultivons l'avenir* qui comprend des mesures visant à améliorer les compétences et les stratégies commerciales des producteurs agricoles, mais aussi à remédier aux problèmes qui touchent la compétitivité des producteurs agricoles canadiens.

Cultivons l'avenir 2 doit entrer en vigueur à l'expiration de l'accord sur la politique actuel *Cultivons l'avenir*, le 31 mars 2013.

Groupe de travail sur les communications de la FCA

Début 2011, le personnel des ÉDC a participé à la constitution d'un groupe de travail sur les communications composé de permanents de la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA) et d'organisations membres de la FCA. Ce groupe de travail vise à améliorer les relations à l'égard des priorités et des projets de communication des organisations, et d'accroître autant que possible la rétroaction et la collaboration pour des initiatives données.

Comité d'expansion du marché du dindon des ÉDC

En décembre 2011, les administrateurs des ÉDC ont adopté les attributions du Comité d'expansion du marché du dindon. Ce nouveau comité s'efforcera de créer des occasions à l'intention des élevages et des entreprises de dindon canadiens en encourageant la consommation de dindon, en étudiant les besoins et les désirs des consommateurs et des établissements de restauration, et en influant sur le secteur du détail pour qu'il y ait une offre plus grande de dindon dans les magasins.

Ce comité, qui sera composé de producteurs, de transformateurs, de représentants de l'Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires et du Conseil canadien du commerce de détail ainsi que d'une diététiste canadienne et même d'un spécialiste de l'alimentation et/ou d'un chef canadien, relève du Conseil d'administration des ÉDC à qui il fait des recommandations.



Allyson Marcolini | Chef - Relations avec les consommateurs

NOS VALEURS

Les ÉDC est une organisation de producteurs agricoles élargie pour représenter la chaîne dans son ensemble, guidée par les visées ci-dessous envers lesquelles elle s'engage :

- Un système national de gestion de l'offre avec la stabilité économique et les incitatifs qu'il apporte à l'économie rurale de tout le Canada.
- Une croissance assortie d'une rentabilité pour les agents économiques.
- Des partenariats et la défense des intérêts communs pour constituer un secteur viable et concurrentiel.
- Une production de dindon mettant en application l'innovation et l'excellence.
- L'intégrité, l'inclusivité, la transparence et le respect.

Poursuite du partenariat avec Banques alimentaires Canada



2011 a été la troisième année du partenariat des ÉDC avec Banques alimentaires Canada. L'Office a offert 50 000 \$ aux banques alimentaires rurales de tout le pays. Les Turkey Farmers of Ontario, les Manitoba Turkey Producers et les Producteurs de dindon du Nouveau-Brunswick ont aussi contribué en 2011, d'où un don total de 62 000 \$. Un chèque a été officiellement remis à deux (2) représentants de Banques alimentaires Canada, Katherine Schmidt, directrice exécutive, et Brian Meagher, vice-président, à la 228^e réunion ordinaire des ÉDC en septembre.

Pour la première fois, les banques alimentaires des Territoires ont bénéficié de la contribution 2011, ce qui a élargi la sphère de distribution de dindons et de produits de dindon puisque des familles des dix (10) provinces et de deux (2) territoires du Canada en ont profité à l'Action de grâce.

Un communiqué de presse a par la suite été publié par le ministre de l'Agriculture dans lequel il félicitait les ÉDC pour leur contribution et encourageait à nouveau les Canadiens à penser à ceux qui seraient heureux de recevoir un dindon entier ou des produits de dindon.

D'autres initiatives ont aussi été entreprises par les offices provinciaux de commercialisation du dindon tout au long de l'année pour aider les banques d'aliments de leur secteur ou de toute la province, notamment sous forme d'activités de financement et de dons directs.



Remise d'un chèque aux délégués de Banques alimentaires Canada par le conseil d'administration des ÉDC. On peut voir, de gauche à droite, sur la photo : D. Young, Nouvelle-Écosse; G. Martin, ACSV; M. Boulay, Québec; B. Mailloux, Ontario; M. Davies, président des ÉDC; W. Goodsman, Saskatchewan; Katharine Schmidt, Banques alimentaires Canada; W. Kroeker, Manitoba; S. Heppell, Colombie-Britannique; M. Pépin, CCTOV; B. Meagher, Banques alimentaires Canada; R. Meijer, Alberta; D. Hart, CCTOV; B. Cyr, Nouveau-Brunswick.

La marque Canada

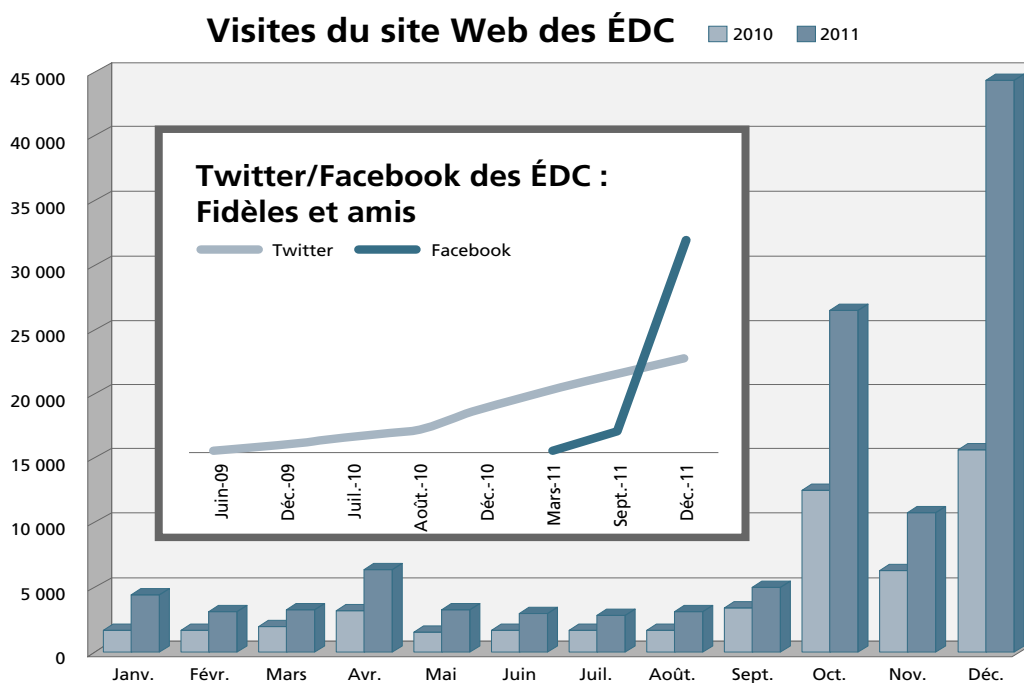
La marque Canada pour le secteur agroalimentaire est un projet des gouvernements fédéral et provinciaux, et de l'industrie qui est dirigé et financé par Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC). Cette initiative, qui repose sur des études réalisées auprès des acheteurs et des consommateurs, a été conçue pour faire valoir l'image nationale et internationale solide du Canada afin d'augmenter les ventes et le profil des produits alimentaires et agricoles canadiens à l'étranger mais aussi chez nous au Canada.



En novembre 2011, les ÉDC ont obtenu l'approbation d'utiliser l'identification de la marque du Canada, avec l'expression « Élevé au Canada » sur le site Web de l'Office et dans ses communications électroniques.

Les ÉDC en ligne

De nouvelles initiatives, une forte présence dans les médias sociaux et l'interaction avec un grand nombre de plates-formes d'Internet contribuent à faire que le nombre des visites sur le site Web des ÉDC continue à augmenter – ce sont les éléments essentiels de l'accent mis par l'Office sur les contacts avec les consommateurs.



Médias sociaux



www.twitter.com/TastyTurkey

Après deux ans et demi sur Twitter, l'influence de Tasty Turkey (le dindon savoureux) des ÉDC continue à gagner du terrain puisque plus de 600 habitués le suivent.



www.facebook.com/TastyTurkey

Lancée en mars 2011, la page Tasty Turkey (le dindon savoureux) des ÉDC sur Facebook a connu une croissance exponentielle avec l'arrivée des concours destinés aux consommateurs. À la fin de l'année, plus de 1 500 usagers de Facebook s'étaient inscrits pour recevoir régulièrement des conseils, des renseignements et des idées pour consommer du dindon toute l'année. Les données statistiques dont dispose l'Office permettent de voir ce qui est plus important pour les amis des ÉDC et d'orienter ses futurs plans pour la page Tasty Turkey.



Canal YouTube des ÉDC

Un canal YouTube des ÉDC (CdnTurkeyFarmers) a été lancé en 2011 pour l'affichage des anciennes campagnes publicitaires "Dindon au menu", de recettes et des vidéos 'Dindon 101'.

Conception de recettes et de vidéos

Les analyses du site Web montrent en permanence que la section des recettes de www.leseleveursdedindonducanada.ca reste la plus populaire chez les personnes qui consultent le site.

C'est pourquoi 11 nouvelles recettes ont été conçues pour le site Web en 2011, et elles seront lancées individuellement au cours de la dernière partie de l'année et au début de 2012. On a aussi filmé des vidéos instructives pour accompagner huit (8) de ces nouvelles recettes, et ces vidéos et/ou liens seront affichés sur le canal YouTube, la page Facebook et le compte Twitter des ÉDC.



Une série de vidéos instructives, appelées à juste titre *Dindon 101*, ont aussi été créées en 2011 pour fournir les instructions de base pour l'achat, la décongélation, le rôtissage et la découpe du dindon. Là encore, les vidéos ou les liens ont été placés sur les plates-formes des médias sociaux des ÉDC.

Bulletin électronique des consommateurs : Le Club du dindon

En janvier 2011, les ÉDC ont commencé à envoyer un bulletin mensuel bilingue aux consommateurs intéressés. Chaque numéro comprend une recette avec photo, des conseils de salubrité des aliments, le coin des enfants et soit un article d'un invité soit d'autres renseignements pratiques visant à éduquer les lecteurs ou à leur simplifier la vie.

Tout au long de 2011, de plus en plus de gens se sont intéressés à cette publication. Le formulaire d'inscription et les numéros publiés sont affichés sur le site www.leseleveursdedindonducanada.ca.



Bulletins des diététistes

Les ÉDC ont envoyé deux (2) bulletins en 2011 à une liste de diététistes agréés de tout le Canada. Ce bulletin contient des détails importants sur les attributs et les avantages de la viande de dindon canadienne sur le plan de la nutrition.

Nouvelles et opinions des consommateurs

Afin de divulguer les innombrables études sur la consommation et les nouvelles de l'industrie alimentaire, les ÉDC ont commencé à envoyer, en 2011, un rapport sommaire des titres pertinents aux administrateurs et suppléants de l'Office ainsi qu'aux gérants des offices provinciaux. Le compte rendu mensuel, *Nouvelles et opinions des consommateurs*, est acheminé par courriel.

LES OPÉRATIONS

Les Éleveurs de dindon du Canada s'efforcent chaque année de maintenir et de concevoir des pratiques opérationnelles efficaces pour étayer la vision de l'Office. Ces pratiques vont des affaires courantes aux questions plus générales que sont le commerce international et le maintien des systèmes de gestion de l'offre pour la commercialisation des dindons au Canada.

Commerce : OMC

Depuis l'effondrement des négociations de l'OMC en juillet 2008, très peu de progrès ont été réalisés en vue de finaliser les modalités relatives aux éléments commerciaux essentiels qui constituent le cycle de Doha (accès aux marchés non agricoles, agriculture, services, règles, aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce, etc.).

Les problèmes techniques qui n'ont toujours pas été résolus dans les négociations agricoles sont notamment le choix et le traitement des produits sensibles, le plafonnement des tarifs, la simplification tarifaire, le mécanisme de sauvegarde spéciale, les produits spéciaux, l'érosion des mesures préférentielles et le coton.

Étant donné l'absence de progrès récents et les disparités importantes entre la plupart des principaux acteurs, ce n'a pas été une surprise lorsque la 8^e conférence ministérielle biennale de l'OMC (CM8) s'est terminée discrètement en décembre 2011. Dans la déclaration de clôture de la CM8, le président de l'OMC a parlé en ces termes de cette absence de progrès et d'optimisme :

- « Les négociations sont dans une impasse. »
- « Il est peu vraisemblable que tous les éléments du cycle de Doha pour le développement puissent se conclure simultanément dans un avenir proche. »
- « Les ministres reconnaissent que les membres devront explorer de façon plus approfondie les différentes approches de négociation. »

À l'aube de 2012, on pense que les choses seront relativement calmes à l'OMC; on n'attend pas de progrès – même pour l'exploration de nouvelles approches de négociation - avant que l'année 2013 soit largement entamée.

Commerce : Accords bilatéraux et multilatéraux

En dehors de l'OMC, le gouvernement canadien est actuellement impliqué dans la négociation de onze (11) accords commerciaux bilatéraux ou multilatéraux, avec les pays et régions suivantes : les pays de la Communauté andine, la Communauté des Caraïbes (CARICOM), les quatre pays d'Amérique centrale (CA4), la République dominicaine, l'Union européenne (UE), l'Inde, la Corée du Sud, le Maroc, Singapour, l'Ukraine et la Turquie.



Cathy Lane | Administratrice des services des ÉDC

De toutes ces négociations, les plus importantes sur le plan économique sont celles de l'accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne. L'UE, qui compte 27 états membres représentant une population totale de plus de 500 millions de personnes, est le marché commun le plus étendu du monde et se trouve être le deuxième partenaire commercial du Canada.

Les négociations de l'AECG, lancées officiellement en mai 2009, devraient se conclure en 2012. Étant donné que les domaines de négociation les plus délicats, dont l'agriculture, ont été gardés pour la fin, il faudra sans doute des directives politiques pour mener à bien ces dossiers.

En novembre 2011, le gouvernement canadien a aussi indiqué souhaiter prendre part aux consultations officielles avec les membres du Partenariat transpacifique (PTP) en vue d'une participation éventuelle aux négociations. Les membres actuels du PTP sont l'Australie, Brunei Darussalam, le Chili, la Malaisie, la Nouvelle-Zélande, le Pérou, Singapour, les États-Unis et le Vietnam. Outre le Canada, le Mexique et le Japon ont aussi exprimé leur intérêt à participer au PTP. Si on ajoute le Canada, le Japon et le Mexique, le PTP représente un marché potentiel de plus de 775 millions de personnes dont le produit intérieur brut global est de 25,7 billions de dollars. On pense que le Canada participera aux consultations avec les neuf (9) membres du PTP dans le but de se joindre aux négociations au premier semestre de 2012.



Lorna Morris | Administratrice des services à la direction

Collaboration du secteur de la gestion de l'offre

En 2011, les efforts de collaboration des Éleveurs de dindon du Canada, des Producteurs de poulet du Canada, des Producteurs d'oeufs du Canada, des Producteurs laitiers du Canada et des Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada ont consisté à continuer à fournir des ressources pour assurer le suivi des négociations de l'OMC et soutenir ensemble *l'Appel à la cohérence*, déclaration internationale signée par les regroupements agricoles de 66 pays dans laquelle on demande aux gouvernements et aux parlements de reconnaître la spécificité de l'agriculture dans les négociations commerciales internationales.

Pilier des importations

Début 2010, l'honorable ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Gerry Ritz, a créé un comité interministériel et de l'industrie dont la tâche est d'évaluer l'efficacité du pilier du contrôle des importations pour le dindon et le poulet, et de la règle relative aux Mélanges définis de spécialité (MDS). Le comité a remis en juillet 2011 son rapport final au ministre qui a adopté les 21 recommandations qu'il contenait.

Ces recommandations sont actuellement à des stades variés de mise en oeuvre, mais celles qui portent précisément sur la règle relative aux MDS devraient être en place début 2012.

Contingent tarifaire (CT) de dindon

Dans le but de prévoir de façon efficace la consommation intérieure et de fixer l'allocation nationale correspondante de contingents, il faut avoir un moyen d'évaluer avec exactitude l'offre globale de la période contingentaire suivante. L'évaluation du volume des importations de dindon est donc un élément très important de l'analyse du marché que fait l'Office.

Le CT de dindon est accordé aux importateurs pour l'année civile alors que la période contingentaire de l'Office est administrée selon l'année commerciale qui va de mai à avril. Ce décalage entre le CT et la période contingentaire nationale rend possibles les oscillations importantes du volume des importations qui peuvent se produire au cours d'une année commerciale. Cela est dû au fait que la période contingentaire de l'Office chevauche deux (2) années civiles, ou années d'importation. Au cours des huit (8) dernières années, ce décalage a fait que les importations ont varié de 18 % entre les années commerciales nationales.

Pour remédier à ce problème, les ÉDC et le secteur de la transformation ont envoyé une demande officielle au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) en 2011 pour le prier d'aligner son administration du CT sur la période contingentaire de l'Office. Les responsables du MAECI ont envoyé une réponse favorable en novembre et on pense que ce changement pourra être recommandé au ministre du Commerce international en 2012, sous réserve de conception d'un plan de mise en oeuvre et de transition.

Étude de la contribution économique

En 2011, les quatre (4) offices avicoles contingentés ont convenu de collaborer pour une étude de la contribution économique visant à évaluer les activités économiques globales, à l'échelle nationale et régionale, générées par les systèmes de mise en marché ordonné du dindon, du poulet, des oeufs et des oeufs d'incubation de poulet de chair.

On évalue dans cette étude dans quelle mesure l'industrie, sous l'angle de la production et de la commercialisation :

- contribue au développement régional;
- améliore le paysage économique et social de la confédération canadienne;
- sert de ce fait les intérêts des producteurs et des consommateurs des provinces et territoires.

Fin 2011, Informetrica Limited a indiqué que les 323 millions de dollars estimatifs de ventes directes à la ferme devraient produire 874 millions de dollars de revenus de transformation et contribuer à hauteur de 1,1 milliard de dollars au produit intérieur brut (PIB) du Canada. On évalue à environ 10 000 au total les emplois, en incluant les impacts direct, indirect et induit. Lorsqu'on additionne la contribution des quatre (4) secteurs avicoles, on estime que la production avicole ajoutera près de 9,3 milliards de dollars au PIB en 2011 sur les ventes agricoles nettes de 3,2 milliards de dollars, générera plus de 33 000 emplois directs et 86 000 emplois dans toute l'économie, et aura un impact positif sur les recettes de l'État de 1,8 milliards de dollars.

L'OFFICE CANADIEN DE COMMERCIALISATION DU DINDON f.a.s.n. LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|-------|
| RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS | 18 |
| ÉTATS 1 - Bilan | 19 |
| ÉTATS 2 - États des résultats | 20 |
| ÉTATS 3 - États de l'évolution de l'actif net | 21 |
| ÉTATS 4 - État des flux de trésorerie | 22 |
| NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS | 23-25 |
| ANNEXE 1 - Frais d'administration | 26 |
| ANNEXE 2 - Frais de commercialisation | 27 |



Mabel Seto | Administratrice des finances

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de : L'Office canadien de commercialisation du dindon f.a.s.n. les Éleveurs de dindon du Canada

Report sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de L'Office canadien de commercialisation du dindon f.a.s.n. les Éleveurs de dindon du Canada, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2011, l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un sommaire des principales conventions comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

A notre avis, les états financiers donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de L'Office canadien de commercialisation du dindon f.a.s.n. les Éleveurs de dindon du Canada au 31 décembre 2011, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Autre point

Les états financiers de l'office canadien de commercialisation du dindon f.a.s.n. les Éleveurs de dindon du Canada l'exercice clos le 31 décembre 2010 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 24 mars 2011.

Guelph (Ontario)
Le 22 mars 2012

RLB LLP

Comptables agréés
Comptables publics agréés

ÉTATS 1

LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

BILAN
31 DÉCEMBRE 2011

| | 2011 | 2010 |
|---|--------------|--------------|
| ACTIF | | |
| COURT TERME | | |
| Encaisse (Note 3) | 498 568 \$ | 508 395 \$ |
| Placements (Note 4) | 2 489 348 | 2 299 835 |
| Débiteurs (Note 5) | 340 861 | 376 129 |
| Charges payées d'avance (Note 6) | 97 314 | 99 559 |
| | <hr/> | <hr/> |
| | 3 426 091 | 3 283 918 |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 8) | 83 159 | 85 628 |
| | <hr/> | <hr/> |
| | 3 509 250 \$ | 3 369 546 \$ |
| PASSIF | | |
| COURT TERME | | |
| Créditeurs et charges à payer | 151 663 \$ | 115 351 \$ |
| | <hr/> | <hr/> |
| ACTIF NET | | |
| FONDS AFFECTÉS À L'INTERNE | 2 751 926 | 2 586 256 |
| FONDS NON AFFECTÉS | 522 502 | 582 311 |
| FONDS INVESTIS EN IMMOBILISATIONS | 83 159 | 85 628 |
| | <hr/> | <hr/> |
| | 3 357 587 | 3 254 195 |
| | <hr/> | <hr/> |
| | 3 509 250 \$ | 3 369 546 \$ |

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :



Mark Davies, président du conseil



Bill Mailloux, vice-président du conseil

Le sommaire ci-joint des principales conventions comptables et les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

ÉTATS 2**LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA**
ÉTATS DES RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBER 2011

| | 2011 | 2010 |
|--|-------------------|-------------------|
| PRODUITS | | |
| Redevances des producteurs | 3 098 462 \$ | 3 095 018 \$ |
| Revenus de placement | 81 989 | 24 606 |
| | 3 180 451 | 3 119 624 |
| CHARGES | | |
| Administration (Annexe 1) | | |
| Autres frais d'administration | 531 374 | 484 229 |
| Rémunération des administrateurs et du personnel | 1 128 299 | 1 106 854 |
| Frais des administrateurs et du personnel | 622 990 | 561 236 |
| | 2 282 663 | 2 152 319 |
| Commercialisation (Annexe 2) | | |
| Programmes provinciaux de commercialisation | 400 001 | 400 001 |
| Expansion de marchés | 155 596 | 145 528 |
| Relations publiques et communications | 238 799 | 320 102 |
| | 794 396 | 865 631 |
| | 3 077 059 | 3 017 950 |
| EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES DE L'EXERCICE | 103 392 \$ | 101 674 \$ |

Le sommaire ci-joint des principales conventions comptables et les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

ÉTATS 3

LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBER 2011

| | Fonds affectés à l'interne | Fonds non affectés | Fonds investis en immobilisations | Total 2011 | Total 2010 |
|--|----------------------------|--------------------|-----------------------------------|--------------|--------------|
| SOLDE , au début de l'exercice | 2 586 256 \$ | 582 311 \$ | 85 628 \$ | 3 254 195 \$ | 3 152 521 \$ |
| Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice | 23 937 | 108 538 | (29 083) | 103 392 | 101 674 |
| Affectations | 168 000 | (168 000) | 0 | 0 | 0 |
| Charges | (26 267) | 26 267 | 0 | 0 | 0 |
| Transfert de fonds nécessaires à l'acquisition d'immobilisations | 0 | (26 614) | 26 614 | 0 | 0 |
| SOLDE , à la fin de l'exercice | 2 751 926 \$ | 522 502 \$ | 83 159 \$ | 3 357 587 \$ | 3 254 195 \$ |

Le sommaire ci-joint des principales conventions comptables et les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

ÉTATS 4

LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBER 2011

| | 2011 | 2010 |
|---|------------|------------|
| RENTRÉES (SORTIES) DE FONDS PROVENANT DES (UTILISÉES PAR LES) ACTIVITÉS SUIVANTES : | | |
| ACTIVITÉS D'EXPLOITATION | | |
| Excédent des produits sur les charges de l'exercice | 103 392 \$ | 101 674 \$ |
| Ajustements pour rapprocher l'excédent net (insuffisance) des produits sur les charges avec les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation | | |
| Amortissement des immobilisations | 29 083 | 30 064 |
| Gain sur disposition d'immobilisations | 0 | (577) |
| | 132 475 | 131 161 |
| Variation des éléments hors caisse du fonds roulement | | |
| Débiteurs | 35 268 | 104 427 |
| Charges payées d'avance | 2 245 | (50 744) |
| Créditeurs et charges à payer | 36 312 | (43 412) |
| | 206 300 | 141 432 |
| ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT | | |
| Acquisition d'immobilisations | (26 614) | (9 707) |
| Achat de placements, net | (189 513) | (224 335) |
| Produits liés à la vente d'immobilisations | 0 | 1 795 |
| | (216 127) | (232 247) |
| DIMINUTION DE L'ENCAISSE, au cours de l'exercice | (9 827) | (90 815) |
| ENCAISSE, au début de l'exercice | 508 395 | 599 210 |
| ENCAISSE, à la fin de l'exercice | 498 568 \$ | 508 395 \$ |

Le sommaire ci-joint des principales conventions comptables et les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBER 2011

1. NATURE DE L'ORGANISME

En 2009, l'Office a changé de dénomination sociale l'Office canadien de commercialisation du dindon f.a.s.n. les Éleveurs de dindon du Canada (« ÉDC » ou l'« Office »). ÉDC est un organisme exonéré d'impôt constitué en vertu de la *Loi sur les offices de commercialisation des produits agricoles (Canada)* pour favoriser l'établissement d'une industrie viable, efficace et concurrentielle pour la production et la commercialisation des dindons au Canada.

En date du 26 mars 2009, l'Office canadien de commercialisation du dindon opère sous le nom de Les Éleveurs de dindon du Canada.

2. LE SOMMAIRE CI-JOINT DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Ces états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Pour établir des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus, la direction doit faire des estimations et des hypothèses qui touchent les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. La direction estime avoir dressé correctement les présents états financiers en exerçant son jugement avec soin et en respectant un seuil raisonnable d'importance relative dans le cadre des conventions comptables résumées ci-après.

(a) LE BUREAU DE LA RECHERCHE ET DES RESSOURCES POUR LE DINDON

L'Office est réputé exercer son le Bureau de la recherche et des ressources pour le dindon (« BRRD ») parce qu'il a le droit de nommer les huit producteurs provinciaux siégeant au conseil d'administration. L'Office ne procède pas à la consolidation des états financiers du BRRD. Le BRRD est un organisme sans but lucratif créé pour favoriser la recherche concernant le dindon. N'étant pas significatifs, la situation financière et les résultats d'exploitation du BRRD ne sont pas présentés dans ces états financiers.

(b) PLACEMENTS

Les placements sont constitués d'obligations qui sont classées comme étant détenues à des fins de transaction et sont portés aux états financiers à leur juste valeur. La juste valeur est évaluée en fonction des valeurs à la cote.

Les revenus de placements comprennent les intérêts ainsi que les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur les actifs financiers détenus à des fins de transaction.

(c) IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont présentées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est basé sur la durée de vie utile estimative des actifs et calculé comme suit :

| | |
|-------------------------|--|
| Mobilier et matériel | - méthode de l'amortissement dégressif au taux de 20 % |
| Matériel informatique | - méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30 % |
| Améliorations locatives | - méthode de l'amortissement linéaire sur dix ans |

On considère qu'un actif à long terme a subi une perte de valeur si on estime que les flux de trésorerie non actualisés provenant de cet actif sont inférieurs à la valeur comptable de celui-ci. Une perte est alors constatée pour le montant de l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur marchande de l'actif à long terme.

(d) FONDS INVESTIS DANS DES IMMOBILISATIONS

Les fonds investis dans des immobilisations représentent des fonds fournis pour l'acquisition et le financement des immobilisations. Les fonds nécessaires au financement des investissements dans les immobilisations sont transférés annuellement à partir du fonds non affecté. L'amortissement des immobilisations est imputé intégralement à ce compte.

LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

2. LE SOMMAIRE CI-JOINT DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

(e) FONDS AFFECTÉS A L'INTERNE

Le Conseil d'administration a approuvé la restriction sur une partie des actifs nets de l'Office au titre de réserve pour éventualités pour couvrir une période d'exploitation de six mois. Le Conseil d'administration a proposé que ce montant affecté soit de 2 140 000 \$ (2 072 000 \$ en 2010). Le montant affecté sera de 2 211 000 \$ en 2012.

Un fonds de recherche a été créé par le Conseil d'administration afin d'accumuler les fonds nécessaires pour couvrir les besoins en recherche futurs. Le solde de ce fonds s'élève à 305 303 \$ (2010 - 289 491 \$).

Un fonds de prévoyance a été créé par le Conseil d'administration afin d'accumuler les fonds nécessaires pour faire face aux incidents futurs qui pourraient survenir. Le solde de ce fonds s'élève à 306 623 \$ (2010 - 198 498 \$).

Le transfert de CT/DC avant l'exercice 2010 se composait de fonds réunis lors de la dissolution de CT/DC et était destinée à l'entretien de la composante consommateur du site Web. Le solde résiduel du fonds de 26 267 \$ était dépensé au cours de l'année.

(f) FONDS NON AFFECTÉS

Les fonds non affectés présentent les ressources disponibles pour verser l'Office de fonctionnement général.

(g) CONSTATATION DES PRODUITS

Les redevances des producteurs sont comptabilisées mensuellement d'après le poids vif de la production de dindon soumis par Agriculture et Agroalimentaire Canada.

(h) INSTRUMENTS FINANCIERS

L'Office utilise différents instruments financiers. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que l'Office n'est pas exposée à des risques d'intérêt, de change ou de crédit importants liés à ses instruments financiers, et que les valeurs comptables de ces instruments se rapprochent de leurs justes valeurs.

L'Office classe ses instruments financiers dans l'une des catégories suivantes en fonction du but de l'acquisition de l'actif. La convention comptable de l'Office pour chaque catégorie est la suivante :

Détenus à des fins de transaction

Cette catégorie est composée de certains placements en obligations. Ces placements sont portés au bilan à leur juste valeur, et les variations de la juste valeur sont constatées dans l'état des résultats. Les frais de transaction associés aux instruments classés comme étant détenus à des fins de transactions sont passés en charge lorsqu'ils sont engagés.

Prêts et créances

Ces actifs sont constitués d'actifs financiers non dérivés découlant de l'octroi d'espèces ou d'autres actifs par un prêteur à un emprunteur en contrepartie de la promesse de remboursement à une ou des dates précises, ou à la demande du prêteur. Ils proviennent principalement de la fourniture de services aux clients (comptes débiteurs), mais comprennent également d'autres types d'actifs monétaires contractuels. Ces actifs sont d'abord constatés à leur juste valeur et ensuite comptabilisés à leur coût après amortissement à l'aide de la méthode de l'intérêt effectif, moins toute réserve pour perte de valeur. Les frais de transactions associés aux prêts et aux créances sont passés en charge lorsqu'ils sont engagés.

Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers comprennent les passifs financiers autres que ceux classés comme étant détenus à des fins de transactions, i.e. les crédateurs et les charges à payer. Ces passifs sont d'abord constatés à leur juste valeur, puis comptabilisés à leur coût après amortissement à l'aide de la méthode de l'intérêt effectif.

3. ENCAISSE

Un montant de 0 \$ (8 152 \$ en 2010), exprimé en dollars américains, a été inclus dans l'encaisse.

LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA
SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

4. PLACEMENTS

Les placements consistent en obligations coupons détachés garanties par le gouvernement du Canada, portant intérêt à des taux allant de 1,45 % à 5,0 % et des échéances s'étalant de juin 2012 à décembre 2016.

5. DÉBITEURS

Redevances des producteurs
 Avances consenties au BRRD
 Recouvrable de divers comptes débiteurs du Programme
 de salubrité des aliments à la ferme
 Divers

| 2011 | 2010 |
|------------|------------|
| 325 944 \$ | 367 909 \$ |
| 0 | 800 |
| 14 657 | 6 972 |
| 260 | 448 |
| 340 861 \$ | 376 129 \$ |

6. CHARGES PAYÉES D'AVANCE

Assurances
 Autres

| 2011 | 2010 |
|-----------|-----------|
| 6 401 \$ | 6 276 \$ |
| 90 913 | 93 283 |
| 97 314 \$ | 99 559 \$ |

7. FACILITÉS BANCAIRES

Au 31 décembre 2011, l'Office disposait un prêt à vue inutilisé de 595 000 \$, qui est payable sur demande et qui porte intérêt au taux préférentiel bancaire majoré de 1 %, calculé et payable mensuellement. Cette créance est garantie par un contrat de sûreté générale.

8. IMMOBILISATIONS

Équipements et mobilier de bureau
 Matériel informatique
 Améliorations locatives

| Coût | Amortissement Cumulé | Valeur comptable nette 2011 | Valeur comptable nette 2010 |
|------------|-------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
| 96 526 \$ | 71 039 \$ | 25 487 \$ | 24 386 \$ |
| 140 462 | 99 951 | 40 511 | 33 622 |
| 104 591 | 87 430 | 17 161 | 27 620 |
| 341 579 \$ | 258 420 \$ | 83 159 \$ | 85 628 \$ |

9. ENGAGEMENTS

Les paiements minimums annuels en vertu de contrats de location-exploitation pour la location des locaux, de matériel de bureau, de véhicule et de subvention pour les trios prochains exercices s'établissent comme suit :

| | | |
|------|---------|----|
| 2012 | 224 269 | \$ |
| 2013 | 50 418 | |
| 2014 | 10 200 | |
| 2015 | 10 200 | |
| 2016 | 10 200 | |

10. GESTION DU CAPITAL

Le capital de l'Office est constitué de ses actifs nets. Le principal objectif de l'Office en matière de gestion du capital est de s'assurer qu'il dispose de ressources suffisantes pour poursuivre l'offre de services à ses membres. Les budgets annuels sont dressés et suivis de manière à s'assurer que le capital de l'Office soit suffisant. L'Office n'est pas assujéti à des dispositions sur les besoins en capital imposées par l'extérieur. Le fonds affecté de l'Office s'élevant à 2 751 926 \$ est assujéti à des clauses restrictives concernant le capital imposées à l'interne.

ANNEXE 1**LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA
FRAIS D'ADMINISTRATION
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

| | 2011 | 2010 |
|---|--------------|--------------|
| AUTRES FRAIS D'ADMINISTRATION | | |
| Amortissement | 29 083 \$ | 30 064 \$ |
| Vérification | 13 800 | 18 067 |
| Projets de contrat et conseils externes | 49 919 | 42 112 |
| Assurances | 9 796 | 9 604 |
| Services juridiques et comptables | 26 067 | 42 031 |
| Gain sur la cession d'immobilisations | 0 | (577) |
| Perte sur devises | 292 | 284 |
| Locations et fournitures de bureau | 52 330 | 49 966 |
| PSAF/Programme de soin des troupeaux | 9 969 | 7 887 |
| Affranchissement et messagerie | 10 412 | 16 504 |
| Loyer, taxes et services publics | 132 840 | 138 838 |
| Frais divers d'administration | 1 087 | 649 |
| Téléphone | 17 022 | 17 150 |
| Consultations relatives au commerce | 78 802 | 45 785 |
| Services de traduction et d'interprétation | 99 955 | 65 865 |
| | 531 374 | 484 229 |
| RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS ET DU PERSONNEL | | |
| Honoraires des administrateurs | 117 175 | 110 788 |
| Avantages sociaux des employés | 163 807 | 160 030 |
| Salaires du personnel | 847 317 | 836 036 |
| | 1 128 299 | 1 106 854 |
| FRAIS DES ADMINISTRATEURS ET DU PERSONNELS | | |
| Frais des administrateurs, suppléants et gérants | 413 993 | 370 638 |
| Salles de réunion | 63 805 | 53 323 |
| Frais du personnel | 144 148 | 136 108 |
| Assurance voyage | 1 044 | 1 167 |
| | 622 990 | 561 236 |
| | 2 282 663 \$ | 2 152 319 \$ |

ANNEXE 2**LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA
FRAIS COMMERCIALISATION
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBER 2011**

| | 2011 | 2010 |
|---|------------|------------|
| PROGRAMMES PROVINCIAUX DE COMMERCIALISATION | | |
| Supplément provincial de commercialisation de l'ÉDC | 400 001 \$ | 400 001 \$ |
| EXPANSION DE MARCHÉS | | |
| Conseil de recherches avicoles du Canada | 35 000 | 35 000 |
| Études de marché | 87 971 | 82 028 |
| Recherches sur le dindon | 32 625 | 28 500 |
| | 155 596 | 145 528 |
| RELATIONS PUBLIQUES ET COMMUNICATIONS | | |
| Commercialisation et communication | 71 655 | 151 321 |
| Cotisations | 71 134 | 69 596 |
| Commercialisation nationale | 61 737 | 64 537 |
| Abonnements | 5 070 | 4 530 |
| Publications des ÉDC | 29 203 | 30 118 |
| | 238 799 | 320 102 |
| | 794 396 \$ | 865 631 \$ |

LA CHAÎNE DE VALEUR

Afin de créer une industrie prête à coopérer et à réagir, et de garantir aux producteurs et aux transformateurs des entreprises viables à long terme, on utilise un certain nombre d'outils quantitatifs pour faciliter l'examen de notre chaîne de valeur. Ces outils permettent d'identifier les moteurs, les obstacles et les problèmes qui existent dans le secteur, et d'offrir un cadre de référence utile et instructif au Conseil d'administration et aux organisations membres des ÉDC.

Le marché 2011 du dindon en bref

En 2011, la production de dindon s'est élevée à 158,8 millions de kg (Mkg), en hausse de 0,8 Mkg par rapport à 2010. La consommation apparente intérieure a été de 142,5 Mkg, en baisse de 2,9 Mkg par rapport à 2010, d'où une consommation par habitant de 4,13 Mkg. Les stocks de clôture ont été de 10,1 Mkg, les plus faibles depuis janvier 2000.

Les stocks, l'offre et la consommation apparente de dindon au Canada Année civile (en milliers de kg éviscérés)

| | 2011 | 2010 | 2009 | 2008 | 2007 | 2001 |
|----------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Stocks d'ouverture | 11 962 | 18 322 | 22 167 | 15 373 | 12 809 | 14 413 |
| Production | 158 836 | 158 802 | 165 313 | 179 023 | 168 639 | 148 455 |
| Importations | 4 037 | 3 706 | 3 380 | 3 902 | 3 215 | 3 511 |
| Offre totale | 174 834 | 180 111 | 190 860 | 198 298 | 184 662 | 166 379 |
| Cons. apparente totale | 164 688 | 168 149 | 172 538 | 176 131 | 169 290 | 147 159 |
| Exportations | 22 150 | 22 681 | 24 024 | 25 581 | 28 305 | 18 854 |
| Cons. apparente intérieure | 142 538 | 145 468 | 148 514 | 150 550 | 140 985 | 128 306 |
| Stocks de clôture | 10 146 | 11 962 | 18 322 | 22 167 | 15 373 | 19 220 |

SOURCES: Les Éleveurs de dindon du Canada et Agriculture et Agroalimentaire Canada

L'analyse du marché par les ÉDC repose sur l'année de production du dindon, ou période réglementaire, qui commence chaque année le dernier dimanche d'avril. On a ainsi une meilleure idée des besoins du marché vu le caractère saisonnier de la consommation de dindon.



John Sheldon | Directeur - Information sur les marchés



Elise Mereweather | Administratrice - Politiques et données

Les stocks, l'offre et la consommation apparente de viande de dindon au Canada

Période réglementaire 2010-2011 comparée aux précédentes (en millions de kg)

| | Mkg 2010/11 | Différence en % par rapport à... | | | | |
|---|----------------|----------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| | | 2009/10 | 2008/09 | 2007/08 | 2006/07 | 2000/01 |
| Stocks d'ouverture (1^{er} mai 2010) | 25,2 | -10 % | 4 % | 19 % | 28 % | 23 % |
| Production | | | | | | |
| <9 kg | 75,2 | 1 % | -6 % | -6 % | -2 % | 1 % |
| >9 kg | 82,0 | -3 % | -14 % | -13 % | -8 % | 10 % |
| Total | 157,2 | -1 % | -10 % | -10 % | -5 % | 6 % |
| Importations | 4,1 | 53 % | 4 % | 13 % | 12 % | 23 % |
| Offre totale | 186,5 | -2 % | -8 % | -6 % | -2 % | 8 % |
| Consommation apparente | | | | | | |
| Intérieure | 145,9 | 3 % | -4 % | 0 % | 4 % | 14 % |
| Exportations | 22,2 | -6 % | -8 % | -21 % | -23 % | 5 % |
| Consommation apparente | 168,0 | 2 % | -4 % | -4 % | 0 % | 13 % |
| Stocks de clôture (30 avril 2011) | 18,4 | -27 % | -35 % | -24 % | -13 % | -20 % |

Le tableau ci-dessus indique le marché du dindon des cinq (5) dernières années, l'année de production 2000-2001 étant donnée à titre de point de référence historique. Pour les raisons expliquées dans les précédents rapports – à savoir la récession de 2008, qui a entraîné d'importantes réductions de la consommation apparente totale, les stocks ont grimpé à des niveaux imprévus en 2008 et 2009. Depuis, les baisses de production (qui, chose intéressante, correspondaient à celles des États-Unis), allant de pair avec les stratégies de détail qui prévoyaient d'importantes réclames de dindon au cours des trois (3) dernières périodes de fêtes de fin d'année, sont parvenues à faire disparaître les stocks excédentaires du marché.

Les stocks, l'offre et la consommation apparente de viande de dindon au Canada

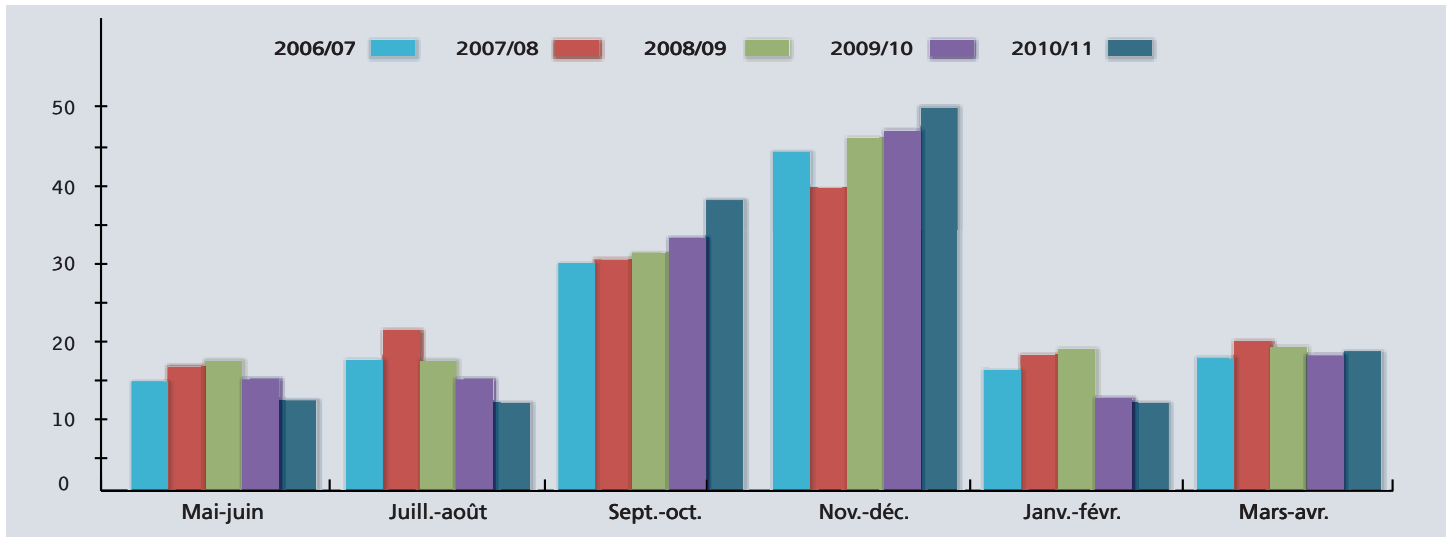
2008-2009, 2009-2010 et 2010-2011

(En milliers de kg éviscérés)

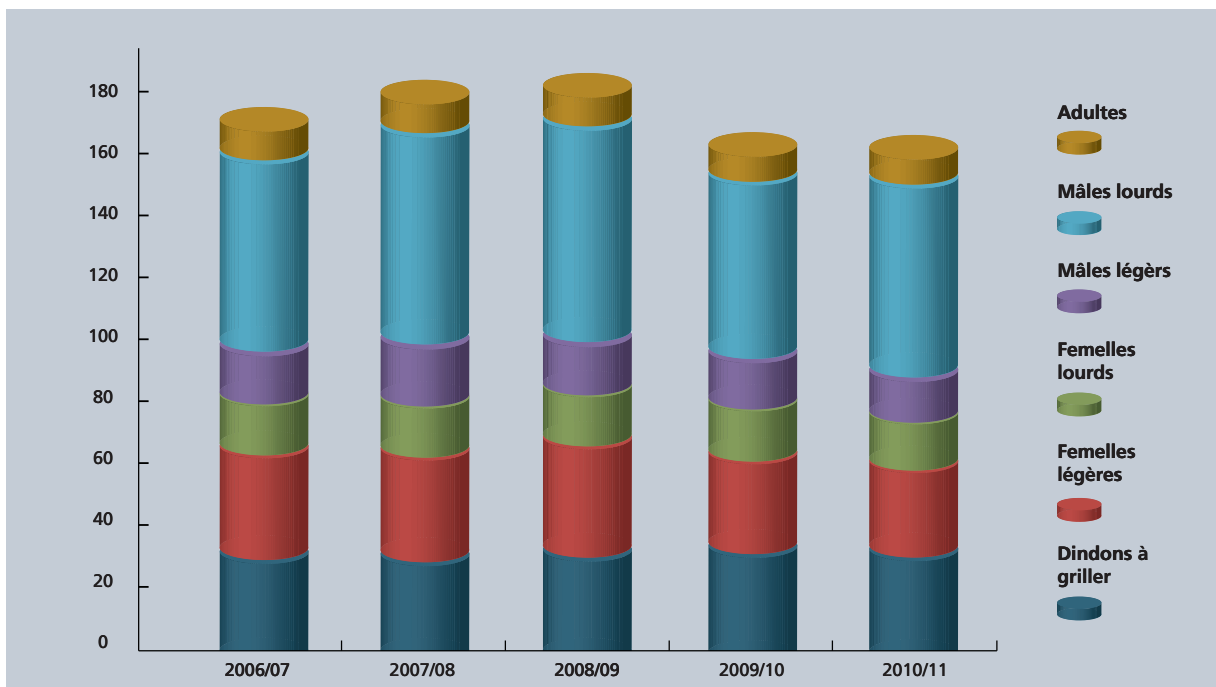
| | Mai-août | | | Septembre-décembre | | | Janvier-avril | | | Total période réglementaire | | |
|---|-------------|-------------|-------------|--------------------|--------------|--------------|---------------|-------------|-------------|-----------------------------|--------------|--------------|
| | 2008/09 | 2009/10 | 2010/11 | 2008/09 | 2009/10 | 2010/11 | 2008/09 | 2009/10 | 2010/11 | 2008/09 | 2009/10 | 2010/11 |
| Stocks d'ouverture | 24,3 | 28,2 | 25,2 | 42,1 | 47,3 | 46,9 | 22,2 | 18,3 | 12,0 | 24,3 | 28,2 | 25,2 |
| Production | 60,0 | 56,7 | 54,7 | 63,5 | 56,8 | 57,7 | 51,8 | 45,7 | 44,8 | 175,3 | 159,2 | 157,2 |
| Importations | 1,2 | 0,9 | 1,2 | 1,5 | 1,3 | 2,0 | 1,2 | 0,4 | 0,8 | 3,9 | 2,7 | 4,1 |
| Offre totale | 85,4 | 85,7 | 81,2 | 107,1 | 105,4 | 106,6 | 75,2 | 64,4 | 57,5 | 203,4 | 190,0 | 186,5 |
| Cons. apparente totale | 43,3 | 38,4 | 34,3 | 84,9 | 87,1 | 64,7 | 47,0 | 39,2 | 39,1 | 175,3 | 164,8 | 168,0 |
| Exportations | 8,5 | 8,2 | 7,1 | 7,2 | 7,4 | 7,7 | 8,4 | 8,0 | 7,5 | 24,1 | 23,5 | 22,2 |
| Cons. apparente intérieure | 34,8 | 30,2 | 27,2 | 77,8 | 79,8 | 87,0 | 38,6 | 31,3 | 31,7 | 151,2 | 141,2 | 145,9 |
| Stocks de clôture | 42,1 | 47,3 | 46,9 | 2,2 | 18,3 | 12,0 | 28,2 | 25,2 | 18,4 | 28,2 | 25,2 | 18,4 |
| Cons. apparente totale (en % du total) | 25 % | 23 % | 20 % | 48 % | 53 % | 56 % | 27 % | 24 % | 23 % | 100 % | 100 % | 100 % |

LA CHAÎNE DE VALEUR *(suite)*

Consommation apparente intérieure bimestrielle de dindon (en millions de kg)

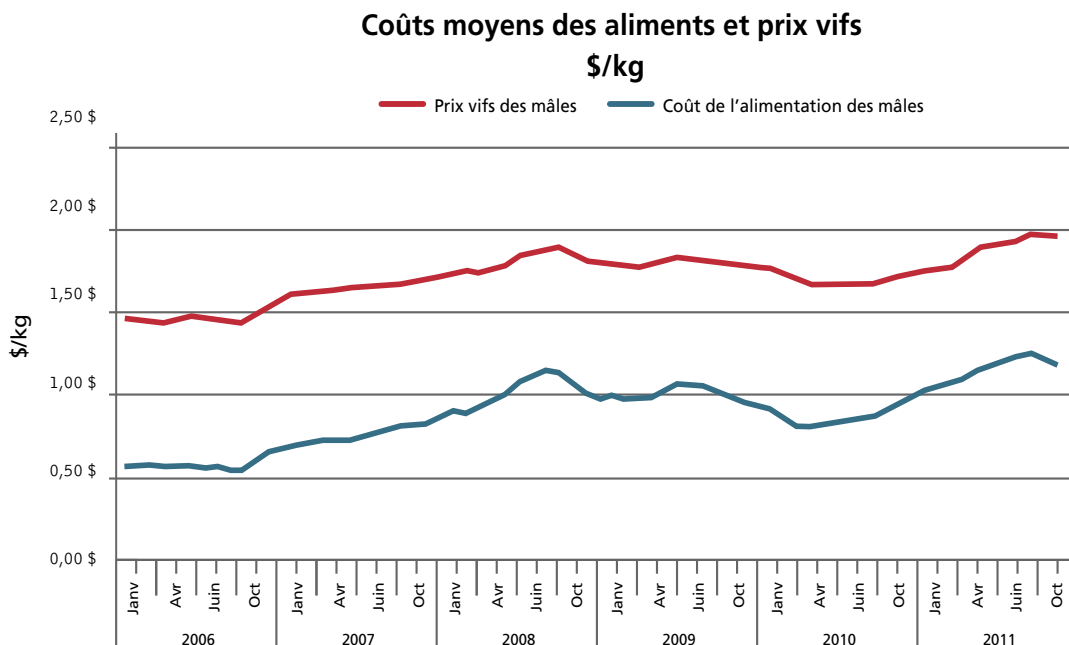
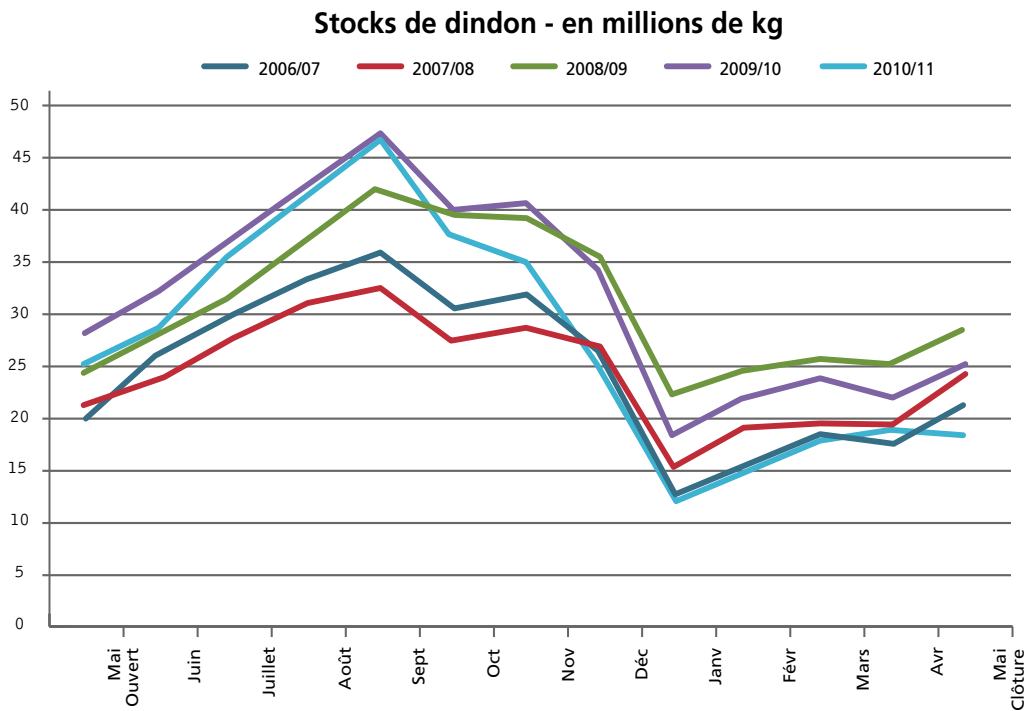


Production de dindon de 2006-07 à 2010-11 (en millions de kg)



Depuis 2006, la volatilité du prix des aliments de la volaille a présenté un défi à tous les secteurs d'élevage. Pour plusieurs raisons, dont l'utilisation prescrite d'éthanol, la croissance de la demande de céréales fourragères a dépassé les augmentations de production. À leur tour, les prix des céréales fourragères et des oléagineux sont devenus de plus en plus instables et beaucoup plus élevés.

En septembre 2011, l'alimentation d'un gros dindon coûtait presque le double par rapport à il y a cinq ans seulement. L'ajustement des prix vifs ont en gros couvert l'essentiel des augmentations récentes des coûts des intrants.



Sous réserve des résultats définitifs de l'année civile 2011 et de la période réglementaire 2011-2012, il pourrait être possible d'augmenter le volume de production en 2012.

Politiques des ÉDC - Politiques d'allocation

Les ÉDC administrent cinq (5) politiques d'attribution de contingents :

- i. la Politique d'allocation commerciale nationale
- ii. la Politique d'exportation
- iii. la Politique de la reproduction-multiplication
- iv. la Politique de la reproduction primaire
- v. les Lignes directrices pour le transfert interprovincial de quota

Ces politiques sont des programmes d'approvisionnement des utilisateurs finaux ou axés sur la cible et font partie de la stratégie cohérente de l'Office qui vise à attribuer des contingents ou quotas essentiellement selon le principe de l'avantage comparé.

En 2011, l'Office a continué à présenter une analyse de récapitulation sur la Politique d'allocation commerciale nationale et a examiné en profondeur plusieurs options, identifiées à l'origine à l'automne 2010, pour la retoucher. Jusqu'ici, aucune décision n'a été prise pour modifier la politique, mais des éléments concrets ont été identifiés en vue d'une discussion ultérieure et auront une place de choix à l'ordre du jour de l'Office du début de 2012.

Les politiques de la reproduction-multiplication et de la reproduction primaire, mises en oeuvre dans les années 1980, continuent à servir les intérêts du secteur de la reproduction du dindon, très actif sur les marchés internationaux pour les ventes d'oeufs et de dindonneaux. Ces politiques ont été conçues de façon à permettre à ces secteurs de vendre des volumes supplémentaires de viande de reproducteurs dans le cadre du système de contingentement tout en leur donnant la possibilité d'augmenter leurs ventes de reproducteurs (qui représentent leur activité principale et ne font pas partie du secteur contingenté). Ces politiques n'ont subi aucun changement en 2011. La Politique de la reproduction primaire doit être évaluée en 2012, de la même façon que l'a été la Politique de reproduction-multiplication en 2008-2009.

La Politique d'exportation des ÉDC, également mise en oeuvre dans les années 1980, a subi plusieurs révisions internes et a été analysée par des tiers. Mais pendant tout ce temps, sa structure de base est restée inchangée. En 2011, sur la recommandation du Comité des politiques d'approvisionnement, plusieurs modifications d'ordre administratif ont été apportées à l'article 2, Placement pour exportation, afin de réduire la paperasserie et d'uniformiser l'administration à l'échelle provinciale. Le comité a aussi continué à évaluer l'article 1, Production de remplacement, en 2011, pour vérifier si cet article répond toujours aux besoins de l'industrie s'agissant de l'écoulement des découpes de moindre valeur (comme les pilons et les ailes). Le comité n'est pas parvenu à s'entendre sur des recommandations finales, mais il a présenté trois (3) options qui pourraient être approfondies et analysées. Ces options ont été envoyées au secteur de la transformation primaire pour avoir son avis, et on pense que le comité fera ses recommandations finales au Conseil d'administration au plus tard vers le milieu de 2012.

Aucune modification n'a été apportée aux Lignes directrices pour le transfert interprovincial de quota en 2011. C'est l'élément le plus récent de la série de politiques, adopté en 2009, qui permet le transfert de quota entre provinces lorsque des événements imprévus limitent ou empêchent la production de dindon, afin de pouvoir répondre aux besoins du marché.



Sateesh Ramkissoonsingh |
Directeur - Politiques et commerce

Entente de promotion

L'Entente de promotion est un contrat entre l'Office et les huit (8) offices provinciaux qui comprend les éléments suivants :

- a. la possibilité de réduire les mises en marché et la prévision de dommages-intérêts lorsqu'une province dépasse son allocation;
- b. le dépôt de garanties ou de lettres de crédit;
- c. la liste des incidents (cas de force majeure, etc.) pour lesquels les pénalités pécuniaires peuvent être remboursées;
- d. les procédures d'arbitrage.

À la partie V (relative à la conformité) de l'Accord fédéral-provincial (AFP) pour le dindon, il est stipulé que l'Office et les offices provinciaux de commercialisation doivent conclure et signer une Entente de promotion.

En raison de plusieurs facteurs, notamment la modernisation de la terminologie juridique, la révision des procédures de règlement des différends, la réduction du coût des dépôts de garantie et des lettres de crédit, l'Office a entrepris de renouveler l'Entente de promotion en 2010. Cette opération d'actualisation de l'accord qui datait de plus de 30 ans a été menée à bien en décembre 2011. La nouvelle entente entrera en vigueur pour la période réglementaire 2012-2013 qui commence le 29 avril 2012.

LES SCIENCES ET LA RECHERCHE

On fait confiance chaque jour aux éleveurs de dindon du Canada pour ce qui est d'appliquer des normes de production rigoureuses afin de fournir aux consommateurs canadiens un produit sain et de qualité. Cette responsabilité est prise au sérieux et est étayée par les programmes à la ferme des ÉDC, les engagements de recherche et la surveillance des changements et initiatives réglementaires.

Manuels des programmes à la ferme

Afin d'uniformiser les exigences et de réduire les répétitions entre le Programme de salubrité des aliments à la ferme® (PSAF) et le Programme de soin des troupeaux® (PST) des ÉDC, les deux (2) programmes ont été regroupés en un seul classeur et réédités sous une nouvelle présentation en 2011.

Après avoir reçu confirmation de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) que le statut de l'Examen technique – Partie I du PSAF modifié des ÉDC avait été maintenu, les ÉDC ont imprimé et distribué les nouveaux manuels des éleveurs à toutes les provinces. La version électronique du programme a aussi été révisée et affichée sur le site Web réservé aux éleveurs www.programmesalafermeedc.ca.

En octobre 2011, les ÉDC ont organisé une session de formation de deux jours à l'intention des vérificateurs des programmes à la ferme de tout le pays afin de les mettre au courant des révisions des exigences du PSAF et du PST des ÉDC, et de leur présenter le Guide de gestion du PSAF des ÉDC en vue de la mise en oeuvre du nouveau manuel des éleveurs. Cette session, qui

LES SCIENCES ET LA RECHERCHE *(suite)*

Guide de gestion du PSAF des ÉDC (suite)

a eu lieu à Guelph (Ontario), a été offerte aux 17 participants sous forme de séance en salle de classe et de simulation de vérification dans une ferme pour évaluer les exigences du PSAF et du PST en situation réelle à la ferme.



Graham Duggan |
Adjoint pour les
programmes à la ferme

Malenka Georgiou |
Directrice adjointe -
Programmes à la ferme

Colleen McElwain |
Directrice adjointe -
Sciences et réglementation

Poursuite de la mise en oeuvre des programmes à la ferme des ÉDC

Au 31 décembre 2011, 86,9 % de tous les éleveurs de dindon enregistrés avaient bénéficié de l'assistance technique à la ferme ou d'une vérification simulée pour le PSAF et 56,6 % pour le PST. De plus, 67,5 % avaient été accrédités dans le cadre du PSAF et 24,1 % dans celui du PST. On pense que par la suite, la participation aux deux programmes augmentera pour se rapprocher de l'objectif des ÉDC d'avoir 100 % des producteurs accrédités.

Guide de gestion du PSAF des ÉDC

Toujours en vue de simplifier l'administration des programmes à la ferme des ÉDC, l'Office a mis la dernière main au Guide de gestion du PSAF des ÉDC. Début 2011, le guide a été présenté à l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) pour l'Examen technique – Partie II, qui a eu une issue favorable en septembre 2011. Au cours de cette opération, le guide des ÉDC a été évalué selon des critères fixés par l'ACIA pour s'assurer qu'il est techniquement solide et facilite comme il se doit la mise en oeuvre du PSAF des ÉDC.

La version définitive du guide a été imprimée et distribuée à tous les administrateurs du PSAF des ÉDC avant la session de formation organisée à la fin novembre pour les gérants des offices provinciaux. Cette formation portait essentiellement sur les rôles et responsabilités de tout le personnel du système de gestion du PSAF des ÉDC en vue de la mise en oeuvre des politiques et procédures prévues dans le guide. L'application des nouvelles exigences administratives commencera en 2012 au niveau des bureaux des ÉDC et des offices provinciaux. Les ÉDC envisagent d'élargir la portée de ce guide en 2012 afin qu'il couvre également le Programme de soin des troupeaux® (PST) des ÉDC.

Les Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC) tiennent à remercier Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) de sa subvention dans le cadre de Cultivons l'avenir, qui a été employée pour l'élaboration du Programme de salubrité des aliments à la ferme des ÉDC®.

Code de pratiques pour la volaille et modèle d'évaluation du soin des animaux

Le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE) a commencé l'examen du *Code de pratiques recommandées pour le soin et la manipulation des animaux de ferme : Poulets, dindons et reproducteurs du couvoir à l'abattage* en août 2011. En 2012, un comité de scientifiques étudiera les priorités pour le bien-être et préparera un rapport contenant ses conclusions et ses recommandations à l'égard de ces priorités. Les résultats obtenus par le comité de scientifiques seront pris en compte en vue de leur inclusion dans le code que concevra le comité chargé de son élaboration. On pense que la plupart des activités de révision du code seront terminées d'ici décembre 2013.

Outre la révision du *Code de pratiques*, le CNSAE a conçu un Modèle d'évaluation du soin des animaux qui sera utilisé pour évaluer les divers programmes de soin des animaux. Ce modèle, qui devrait être prêt en décembre 2013, sera mis à l'essai par les Producteurs laitiers du Canada (PLC) pour évaluer leur programme de soin des animaux. Les ÉDC suivent l'évolution de ce modèle et envisageront de l'utiliser à l'avenir.

Conseil de recherches avicoles du Canada

Dans le cadre de son plan à long terme, le conseil d'administration du Conseil de recherches avicoles du Canada (CRAC) a choisi un directeur exécutif à plein temps – qui sera chargé de lancer toutes les activités du CRAC et d'orienter le Conseil dans ses engagements de recherche – au milieu de 2011. Les ÉDC, afin de continuer à soutenir la recherche avicole, ont augmenté leur contribution annuelle au budget de recherche du Conseil qui est ainsi passée à 50 000 \$, afin d'encourager d'autres projets de recherche liée au dindon et d'attirer de nouvelles aides financières d'autres sources.

En 2011, le Conseil a accepté de financer plusieurs projets de recherche avicole qui ont un effet direct sur la production du dindon. Il s'agit notamment d'études sur l'effet de la longueur de la journée sur le bien-être et la productivité des dindons, sur le picage chez les dindons et son rapport avec la génétique et l'importance des activités, et sur les méthodes pour vérifier si les dindons sont en état d'être transporté. De plus, un projet d'identification des facteurs de risque pendant le transport des poulets à griller qui ont un effet sur les blessures et la mortalité devrait avoir des applications dans l'industrie du dindon.

Le personnel des ÉDC continuera à surveiller les résultats de l'ensemble des activités et projets de recherche du CRAC, et à utiliser les conclusions scientifiques en vue de les inclure éventuellement dans les programmes à la ferme des ÉDC.

Le recours et la résistance aux antimicrobiens – Surveillance et implication

Les ÉDC ont continué à suivre les développements scientifiques du domaine du recours et de la résistance aux antimicrobiens afin de se tenir au courant de l'évolution de ce dossier. En 2011, on a inclus des produits de dindon échantillonnés dans des magasins de détail dans la portée du Programme intégré canadien de surveillance de la résistance aux antimicrobiens (PICRA). Auparavant, le dindon était seulement intégré dans ce programme administré par l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) dans le cadre de la surveillance des isolats cliniques animaux, catégorie reposant sur des échantillons prélevés à des fins diagnostiques. Lorsque l'analyse sera terminée, les résultats définitifs seront publiés dans le rapport annuel 2011 du PICRA qui devrait paraître en 2012.

L'Office a aussi rédigé une fiche d'information pour l'élevage du dindon sur *l'Utilisation des antimicrobiens et la résistance aux antimicrobiens*, que les éleveurs de dindon peuvent trouver à www.programmesalafermeedc.ca.

Stratégie de recherche des ÉDC

En 2010, le Comité de la recherche des ÉDC a procédé à un examen du contexte pour évaluer les forces, les faiblesses, les possibilités et les menaces relatives à la recherche sur le dindon au Canada. En tablant sur cette information, une stratégie officielle de recherche des ÉDC a été rédigée par le comité et approuvée par le conseil d'administration des ÉDC en mai 2011. Cette stratégie de recherche indique les objectifs et les futures activités des ÉDC liés aux résultats escomptés de la recherche, en donnant la priorité à la santé des troupeaux, à la salubrité et à la qualité des aliments, et au bien-être des dindons. Le Comité de la recherche des ÉDC utilisera cette stratégie pour progresser en ayant une approche ciblée pour le financement de la recherche et des ateliers qui élargiront les connaissances scientifiques sur la production du dindon dont pourra disposer l'industrie du dindon.

Conseil consultatif sur la biosécurité aviaire

Le Conseil consultatif sur la biosécurité aviaire (CCBA) a produit la version finale du *Guide de biosécurité pour le secteur des services de l'industrie avicole*. Ce document donne les protocoles indiqués de biosécurité pour le personnel des entreprises de services qui vient à la ferme ou pénètre dans les bâtiments d'élevage, notamment les vétérinaires, les équipes de capture, les ouvriers qui assurent l'entretien ou les transporteurs. Le guide fera l'objet d'une consultation finale avant d'être publié et distribué, ce qui devrait se faire au printemps 2012.

Un représentant et un membre du personnel des ÉDC ont participé à l'élaboration du *Guide de biosécurité pour le secteur des services de l'industrie avicole* afin de s'assurer qu'on prenait bien en compte tous les aspects de l'élevage des dindons.

Conseils pour le soin des animaux d'élevage dans la chaîne d'approvisionnement

Le sous-comité du bien-être des animaux du Conseil canadien des transformateurs de volailles et d'oeufs (CCTOV) a conçu un document à l'intention de la chaîne d'approvisionnement de volaille qui contient des lignes directrices pour le soin des animaux et tient compte des révisions apportées au *Manuel des méthodes de l'hygiène des viandes* de l'ACIA. Un membre du personnel et un éleveur de dindon représentent les ÉDC à ce sous-comité et ont fourni des commentaires lors de l'élaboration du document.

Ce document, intitulé *Meilleures pratiques recommandées pour les soins aux oiseaux dans la chaîne canadienne d'approvisionnement de volaille, du producteur au transformateur*, sera une ressource précieuse pour les producteurs avicoles, les équipes de capture, les transporteurs et les transformateurs. Sa version finale sera préparée au début de 2012 et mise à la disposition de tous les membres de la chaîne d'approvisionnement.

Cours pour vérificateurs sur le bien-être de la volaille de la PAACO

En 2011, les ÉDC ont participé financièrement à la création de la version canadienne du cours de formation pour vérificateurs sur le bien-être de la volaille de la Professional Animal Auditor Certification Organization (PAACO), projet administré par le Poultry Industry Council (PIC). La PAACO, qui a son siège aux États-Unis, offre des services crédibles d'éducation et de certification aux vérificateurs du secteur de l'élevage. Ce cours, que le PIC est en train de réaliser, prendra en compte le Programme de soin des troupeaux des ÉDC® (PST) ainsi que les programmes de soin des animaux des autres groupes avicoles nationaux et devrait être disponible à l'automne 2012.

Les ÉDC estiment que cette initiative sera très utile et comptent déjà, depuis 2009, au sein de leur personnel deux (2) membres certifiés par la PAACO comme vérificateurs du bien-être de la volaille.